

S.P.R.B.
BRUXELLES DEVELOPPEMENT
URRBAIN
Direction des Monuments et des Sites
Monsieur Thiery WAUTERS,
Directeur
C.C.N. – Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 – BRUXELLES

V/réf. : GCR/2043-0653/13/2014-416pu/01acr14
N/réf. : AVL/ah/2.493/s.563
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue de la Régence, 3. Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Installation d'une signalétique digitale en façade du Musée. Demande d'avis préalable à l'introduction de la demande de permis unique.
Dossier traité par G. Conde-Reis.

En réponse à votre courrier du 25 novembre 2014 sous référence, réceptionné le 8 décembre, nous vous communiquons la décision de la CRMS prise en sa séance du 17 décembre 2014 par rapport à la demande mentionnée sous rubrique.

Celle-ci concerne l'installation d'une signalétique digitale devant la façade des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, donnant sur la rue de la Régence et classée comme monument par arrêté du 6/05/2004.

Le dossier s'inscrit dans le projet d'affichage numérique envisagé par les Musées aussi bien à l'entrée principale qu'à l'intérieur, dans les différentes sections et en particulier au musée Magritte. Il serait prévu d'installer devant la façade classée des *diplays* d'environ 3,7 m de haut sur 1,3 m de large, compris dans des cadres noirs et placés sur socle. Ni le nombre exact de dispositifs prévus sur la façade classée, ni leur implantation précise ne sont renseignés par la note joint à la demande.

Afin de recueillir des renseignements plus précis sur le projet et dans l'objectif de mener une réflexion plus globale sur la signalétique des Musées des Beaux-Arts et, par extension, des institutions culturelles du Mont des Arts, la CRMS propose de constituer un groupe de travail avec les différentes instances concernées. A tout le moins, on y associera le Conservateur des MRBA, les représentants de la Ville de Bruxelles ainsi que de la CRMS, de la Direction de l'Urbanisme et de la Direction des Monuments et des Sites.

La Commission demande à cette dernière de prendre en charge l'organisation de cette table ronde.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copie : DMS : G. Conde-Reis